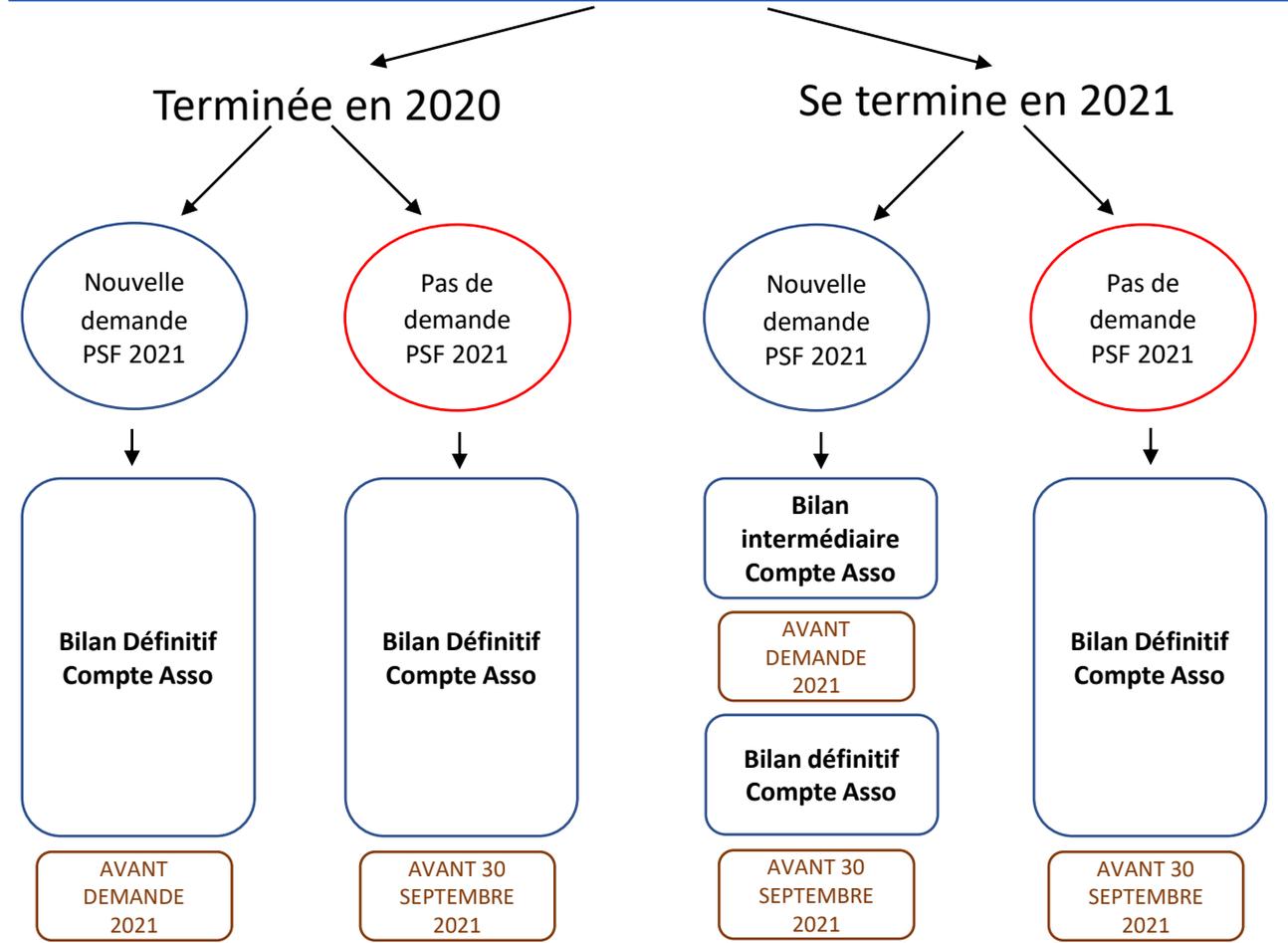
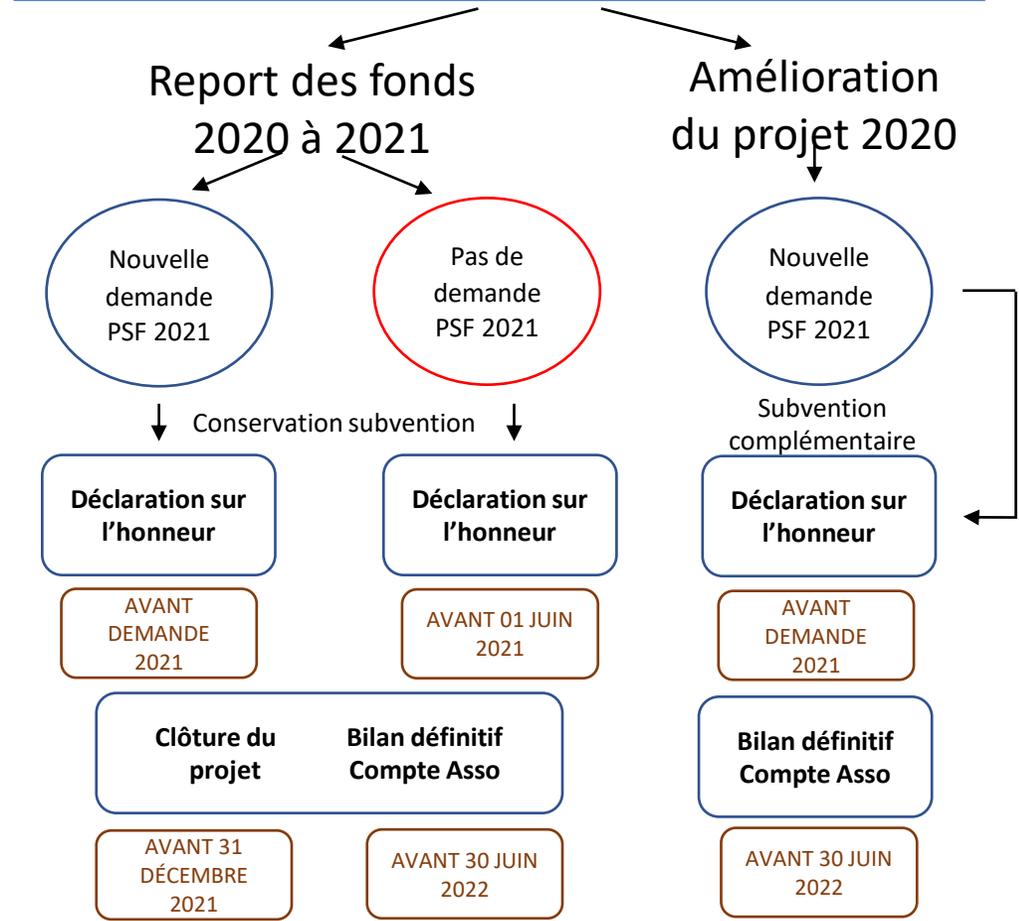


# Campagne PSF 2020 - La gestion des bilans

Votre action PSF 2020 a pu être réalisée



Votre action PSF 2020 n'a pas pu être réalisée à cause de la crise sanitaire



# Campagne PSF 2020 - La gestion des bilans

- **Votre action subventionnée en 2020 a pu être réalisée en 2020**

- ❖ Vous faites une nouvelle demande PSF en 2021

- Vous devez produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant d'effectuer la demande

- ❖ Vous ne faites pas de demande PSF en 2021

- Vous devez produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 30 septembre 2021



# Campagne PSF 2020 - La gestion des bilans

- **Votre action subventionnée en 2020 a pu être débutée en 2020 mais se termine en 2021**

- ❖ Vous faites une nouvelle demande PSF en 2021

- Vous devez produire le bilan intermédiaire sur le Compte Asso avant d'effectuer la demande
- Vous devez produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 30 septembre 2021

- ❖ Vous ne faites pas de demande PSF en 2021

- Vous devez produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 30 septembre 2021



# Campagne PSF 2020 - La gestion des bilans

- **Votre action subventionnée en 2020 n'a pas pu être réalisée en 2020 à cause de la crise sanitaire**
- **Vous demandez le report des fonds de 2020 à 2021**
  - ❖ Vous faites une nouvelle demande PSF en 2021
    - Vous devez produire une déclaration sur l'honneur avant d'effectuer la demande
    - Vous devez clore le projet et produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 31 décembre 2021
  - ❖ Vous ne faites pas de demande PSF en 2021
    - Vous devez produire une déclaration sur l'honneur avant le 01 juin 2021
    - Vous devez clore le projet et produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 30 juin 2022



# Campagne PSF 2020 - La gestion des bilans

- **Votre action subventionnée en 2020 n'a pas pu être réalisée en 2020 à cause de la crise sanitaire**
- **Vous demandez l'amélioration du projet**
  - ❖ Vous faites une nouvelle demande PSF en 2021
    - Vous devez produire une déclaration sur l'honneur avant d'effectuer la demande
    - Vous devez clore le projet et produire le bilan définitif sur le Compte Asso avant le 30 juin 2022

